

Quelques conseils pour réduire les risques

Sois attentif au dosage. Mieux vaut commencer par une faible dose (une petite gorgée par ex.) et attendre l'arrivée des effets. Espace les prises.



Entoure-toi de **personnes de confiance** qui peuvent réagir en cas de malaise.



Evite les mélanges, surtout avec les produits sédatifs (risque d'overdose).

ZE mélange à éviter = GHB-GBL + alcool (même une bière...) !

Evite de conduire ou toute autre activité qui demande de la concentration.

Le GHB-GBL est un aphrodisiaque : n'oublie pas d'utiliser **préservatif et lubrifiant** !

Sans devenir parano, mais simplement prudent... Surveille ton verre, n'accepte pas une boisson qui ne t'est pas offerte au bar, et ne bois pas une boisson dont tu ne connais pas la provenance et le contenu.

Solidarité, solidarité : veille sur tes amis !

Que dit la loi belge ?

La détention et la vente de **GHB** sont passibles de sanctions pénales car il est considéré comme un **stupéfiant** (loi de 1921, révisée en 1975 et en 2003). Son usage est exclusivement autorisé dans le cadre médical (par ex. le traitement de la narcolepsie).

Le **GBL** est un produit **légal**. Néanmoins, le fait d'en proposer ou d'en vendre à quelqu'un en vue de sa consommation est passible de **poursuites judiciaires** (pour tentative d'empoisonnement ou autre motif).

A qui s'adresser ?

Si tu veux parler, recevoir des brochures d'information et de réduction des risques en dehors de ce stand, aider un ami, faire le point sur ta consommation, connaître les services proches de chez toi...

Infor-Drogues (24h/24)

02/227.52.52

www.infor-drogues.be

URGENCE

Que faire en cas d'urgence ?

En cas de malaise :

Si la personne est consciente, amène-la au calme, rassure-la, rappelle-lui qu'elle a consommé et que son malaise va s'arrêter, aère-la, offre-lui de l'eau. **Veille à ce qu'elle reste éveillée.**

Si la personne est inconsciente, appelle d'urgence le Service Médical d'Urgence (appel gratuit) :

n°100 = urgence médicale
n°101 = police
n°112 = urgence médicale + police

Editeur responsable : Catherine van Hucyk - Modus Vivendi -
151 Rue Jourdan 1060 Bruxelles.



Flyer d'information et de réduction des risques à l'intention des consommateurs de GHB-GBL

Rappel

Toute consommation de produits psychotropes comporte des risques qui ne peuvent être supprimés mais bien réduits. Le but de ce flyer n'est pas d'encourager ou de décourager l'usage de GHB-GBL, mais de donner une information correcte et détaillée pour un usage à moindre risque.

Qu'est-ce que c'est ?

Le **GHB** (gamma-hydroxybutyrate) est à l'origine un **anesthésiant** utilisé en médecine pour ses qualités sédatives (calmant). Il a notamment été utilisé aux USA dans le traitement de l'alcoolisme.



Le **GBL** (gamma-butyrolactone), moins courant, est un produit chimique utilisé comme **solvant-décapant**. Il se transforme dans le corps, après absorption, principalement en GHB. C'est pourquoi on dit que le GBL un précurseur du GHB, et qu'ils ont les mêmes effets.



Malgré ses petits noms tels que « ecstasy liquide » ou « MDMA liquide », le GHB n'a **aucune parenté chimique avec l'ecstasy** : l'XTC est un stimulant alors que le GHB est un **dépresseur** (il ralentit le fonctionnement de ton corps).

Idées reçues

Surnommé « drogue du viol », le GHB a mauvaise réputation alors que les cas d'abus sexuel sous influence de GHB sont plutôt rares. Il est vrai qu'il peut être versé à l'insu d'une personne dans sa boisson pour profiter de son état d'ivresse et abuser d'elle. **L'alcool reste néanmoins le premier produit psychotrope rapporté dans les cas d'agressions** (consommation de la part de la victime et/ou de l'agresseur).



Sous quelle forme sont-ils consommés ?

Le GHB se présente sous forme de liquide incolore et inodore, souvent vendu dans de petites **fioles** en plastique à dose unique d'une capacité de 30ml (+/- 2,5g). La dose habituellement consommée est d'environ 1 gramme dilué dans une boisson (eau ou soda) pour atténuer son goût salé. On le trouve plus rarement sous forme de **poudre blanche** en capsules. Dans les deux cas, il est destiné à être dilué.

Le GBL est un **liquide visqueux** incolore. Etant très acide, la dose habituellement consommée (1ml) est diluée dans une quantité de boisson deux fois plus importante que pour le GHB.

Les effets

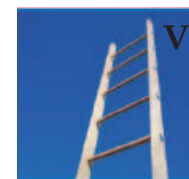
Les effets du GHB et du GBL sont identiques. De manière générale, leurs effets sont relativement proches de ceux de l'alcool. La différence se situe dans la grande difficulté du maniement des doses, d'autant que son contenu (concentration, produits de coupe, etc.) est une inconnue, comme tout produit vendu sur le marché noir

Les effets recherchés sont **euphorisants, relaxants et aphrodisiaques**. La montée débute 10 à 20 minutes après la prise, et dure entre 2 et 4h.

L'importance des effets varie d'une personne à l'autre. De plus, les effets sont différents selon le dosage. **La limite est mince entre la dose « agréable »** (1-2g de GHB) **et la surdose** (à partir de 5g). On estime qu'une dose de 2,5g est suffisante pour obtenir un effet sédatif puissant : le GHB est avant tout un anesthésiant !

Les risques

D'autres effets non recherchés peuvent se manifester :



Vertiges

Nausées

Difficultés respiratoires

Pertes de mémoire (« trou noir ») pendant et/ou après la consommation



Diminution du contrôle verbal



Problèmes de coordination

Spasmes musculaires

Étourdissements

Endormissements



Ces effets sont rares pour une « dose normale » d'utilisation.

Cependant, cette « dose normale » est proche de la dose toxique, qui entraîne un **effet sédatif irrésistible** voire au-delà, une **perte de conscience**, parfois le coma ou un **arrêt respiratoire**. Ces symptômes traduisent une overdose.

L'association du GHB-GBL avec de l'alcool, des calmants, des opiacés, potentialise les effets et donc les risques d'overdose.